

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
REUNION DU 03 Décembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 03 Décembre 2014, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 26 Novembre 2014

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 26 Novembre 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint - Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint - Mr Philippe BOURGEOIS, 3^{ème} Adjoint - Sandrine LION, 4^{ème} Adjoint - François JOST - Martine BAUDOT - Éric BEC - Louissette TRICHET - Fabien LAURENT - Anne-Marie GERVAIS- Véronique RÉTIF - Antoine FONT - Carole CHEVREUX - Gilles BURNEAU conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mmes Brigitte DURAND - Marie-Paule FOUACHE

Absent excusé : Mr Hans MAZILLER

Démissionnaire : Mr Yann BRODEL

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GERVAIS

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de Mr Yann BRODEL, pour raison personnel.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, il convient d'appeler au conseil municipal un nouveau conseiller municipal, selon les règles édictées à l'article L. 270 du Code électoral, c'est-à-dire par appel du candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste à laquelle appartenait l'élu démissionnaire lors du dernier renouvellement général du conseil municipal.

Le suivant de liste étant Mr Patrick DUVIC, il viendra compléter le tableau du Conseil Municipal et pourra participer à nos prochaines réunions ainsi que dans les commissions où il sera appelé à remplacer le démissionnaire.

1 - INTERVENTION DE M. GUY BERTIN, PRESIDENT DE SAUMUR AGGLO

Monsieur Guy BERTIN, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, a souhaité rencontrer les conseillers municipaux pour présenter les projets de la communauté d'Agglomération, à savoir :

- ▶ Réorganisation du pôle universitaire,
- ▶ Réhabilitation du bâtiment Route de Rouen (bowling), propriété de la CASLD, pour installation des bureaux des différents services de SAUMUR AGGLO et organisme d'aide à la personne (Mission locale, Maison de l'emploi, ...),
- ▶ Passage de la fibre optique dans le centre des villages de l'agglomération (le passage dans les villes sera assuré par les opérateurs téléphoniques)